



Direction générale de la santé
Office du Médecin cantonal

Bâtiment administratif de la
Pontaise Avenue des
Casernes 2
CH – 1014 Lausanne

Ouverture nouveau commerce d'optique

**Art. 135 à 137 – Loi sur la santé
publique**

Nom de la raison sociale

Adresse complète

Rue, N°

NPA, Localité

E-mail

N° de téléphone

Date d'ouverture
du commerce

Type du commerce

Type A (avec équipement pour les examens de la vue et l'adaptation des lentilles de contact)

Type B (sans équipement pour les examens de la vue et l'adaptation des lentilles de contact)

Opticien responsable¹

Nom et prénom

Date de naissance

N° GLN

Taux d'activité

Merci de bien vouloir dûment remplir ce formulaire et nous le retourner, accompagné des documents suivants :

- une liste du personnel contenant les noms, prénoms, fonctions et taux d'activités de vos employés ;
- une copie de votre inscription au Registre du commerce ;
- une copie des statuts de la raison sociale.

Nous vous informons que l'Hôpital Ophtalmique Jules-Gonin prendra contact avec vous pour agender une visite d'inspection. Celle-ci aura lieu avant la délivrance de l'autorisation d'exploiter.

Lieu et date :

Signature du/de la professionnel-le

¹ Si l'opticien responsable n'est pas encore titulaire d'une autorisation de pratiquer dans le canton de Vaud, nous vous prions de nous transmettre également un dossier complet le concernant. Voir vd.ch/ap